

Légende

- Zones**
- UA = zone urbaine à forte valeur patrimoniale
 - UB = zone urbaine dense caractéristique des faubourgs
 - UC = zone urbaine à vocation résidentielle avec tissu lâche
 - UD = zone urbaine à vocation de logement collectif
 - UE = zone urbaine à vocation d'équipements
 - UF = zone de hameau (préservation du caractère architectural bressan)
 - UX = zone d'activités économiques
 - UZ = zone d'activités commerciales
 - UAJ UBj UCj = zone urbaine de protection des berges des cours d'eau et de la ripisylvie
 - 1AU = zone d'extension à urbaniser à court ou moyen terme à vocation d'habitation
 - 1AUe = zone d'extension à urbaniser à court ou moyen terme à vocation d'équipements
 - 1AUr = zone de renouvellement à urbaniser à court ou moyen terme à vocation d'habitation
 - 1AUX = zone d'extension à urbaniser à court ou moyen terme à vocation d'activités
 - A = zone agricole
 - Aj = zone à vocation horticole ou maraîchère
 - As = Zone agricole stricte
 - Aco = Secteur agricole de corridor écologique
 - N = zone naturelle
 - Nco = Secteur naturel de corridor écologique
 - Na = zone naturelle à vocation d'aire de stationnement et équipement lié au marché
 - NE = zone naturelle à vocation de loisirs
 - Nv = zone naturelle à vocation d'aire de stationnement de caravanes
 - L'indice "I" est attaché à une zone quand celle-ci se situe en zone inondable d'après le PPRI de la Seille approuvé et 1/07/2004 et modifié le 1/12/2004.
 - 2AU : zone d'extension à urbaniser à long terme à vocation d'habitation
 - ★ Bâtiment agricole - ICPE
 - ★ Changement de destination autorisé au titre du L.151-11 du Code de l'Urbanisme

- Bâtiment historique et structurant à préserver au titre du L.151-19 du Code de l'Urbanisme**
- ▲ Patrimoine remarquable à préserver au titre du L.151-19 du Code de l'Urbanisme
 - Linéaires commerciaux à préserver au titre du L.151-16 du Code de l'Urbanisme

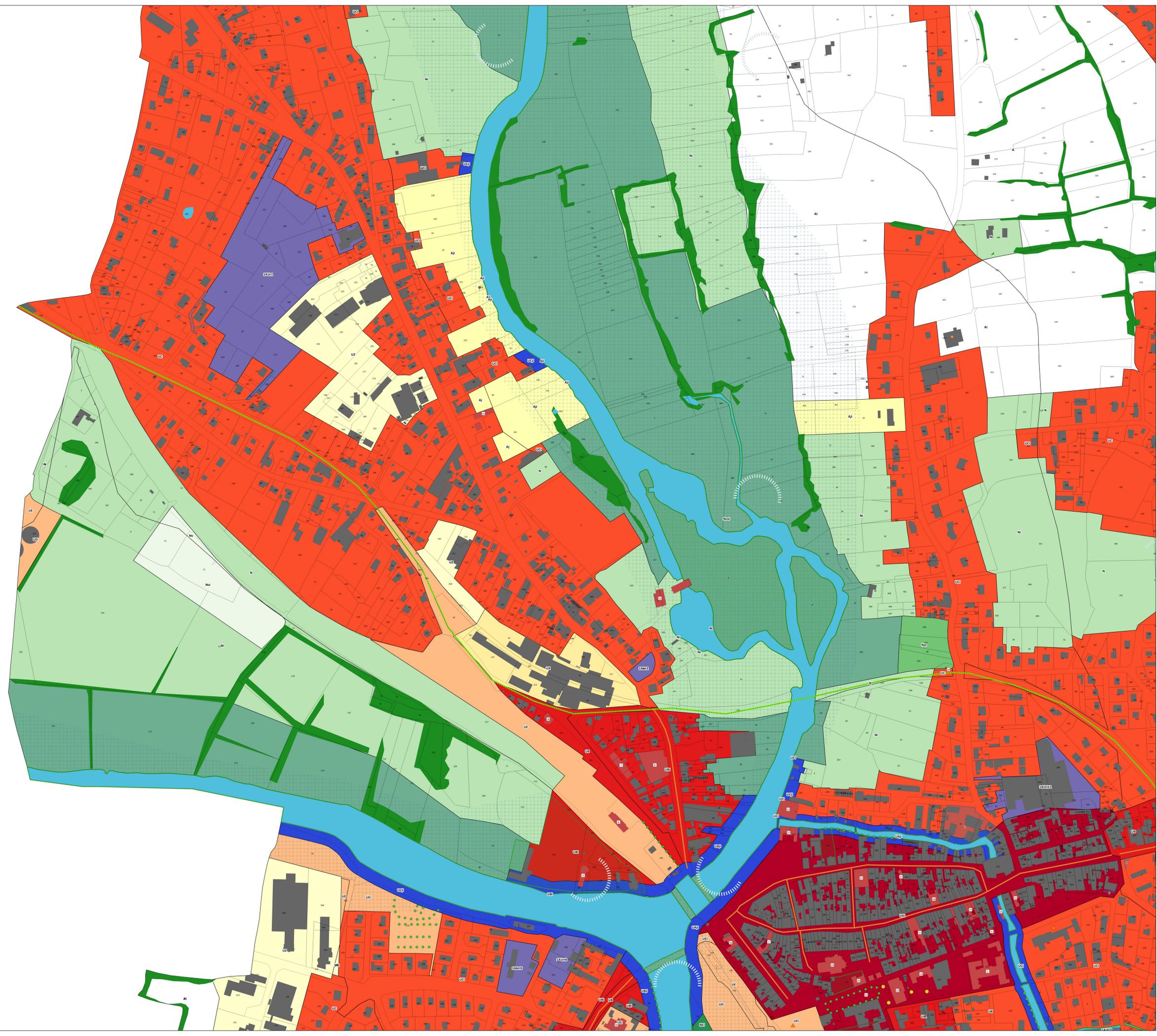
- Parcelle faisant l'objet d'une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)**
- Voie Verte
 - Cône de vue : Espace à maintenir ouvert
 - Emplacement réservé au titre du L.151-41 du Code de l'Urbanisme
 - Espace Boisé Classé à conserver au titre du L.130-1 du Code de l'Urbanisme
 - Espace Vert Protégé à préserver au titre du L.151-23 du Code de l'Urbanisme
 - Arbre à préserver au titre du L.151-23 du Code de l'Urbanisme
 - Alignement d'arbres à maintenir et à valoriser au titre du L.151-23 du Code de l'Urbanisme
 - Haies à préserver au titre du L.151-23 du Code de l'Urbanisme
 - Zone humide à protéger au titre du L.151-23 du Code de l'Urbanisme
 - Servitude I5
 - Surface en eau

Liste des éléments du paysage

Numéro	Description
1	Hôtel Dieu
2	Maison de Buis
3	Théâtre Municipal
4	Tour Saint Pierre
5	Tour Saint Paul
6	Grande SNCF
7	Immeubles présentant un intérêt architectural
8	Accès garage Crepin
9	Edifice lié au transport de Sel
10	Demeures bourgeoises
11	Moulin du Bourgchâteau
12	Chapelle Saint Pierre et Lauhanais
13	Hôtel particulier
14	Maison Pierre Drotreire et Maréts
15	Accès d'entrée
16	Maison Passeret et Ancienne Marie
17	Maisons accolés priers et pans de bois
18	Maison avec loggia
19	Ferme de la Troche
20	Ferme Saugy
21	Ferme Brissac
22	Hôtel de ville
23	Ancien abattoirs
24	Eglise Saint Pierre
25	Eglise de Châteaurenaud
26	Musée Ecole des Beaux-Arts
27	Anciens bains publics
28	Buffet de la gare terminus
29	Site de la Chapellerie
30	Abattoirs de Bram
31	Salle de la Grenette
32	Grande Ecole Val Vincent
33	Kiosque
34	Anciennes halles ferroviaires de l'Écazet
35	Lavoir

Liste des emplacements réservés

Numéro	Description	Superficie (m²)	Bénéficiaire
1	Contournement piétonnier et gradot de base de loisirs	2480,0	Commune
2	Création d'une médiathèque	2941,2	Commune
3	Elargissement rue de sablées	2229,9	Commune
4	Accès déchetière côté La Chapelle-Faude	2037,8	Commune
5	Aménagement carrefour rue de Beaufort avenue Fernand POINTE	22,6	Commune
6	Aménagement rue Albert JAILLET	11	Commune
7	Aménagement carrefour rue de Jura et de la Résistance	20,9	Commune
8	Aménagement carrefour rue de Beaufort et du Jura	200	Commune
9	Contournement allée des jardins	7094,1	Commune
10	Extension jardins	4070,9	Commune
11	Contournement impasse de Varennes	20,7	Commune
12	Cherchement pignon place des Cordeliers - avenue Fernand POINTE	408,8	Commune
13	Jonction entre rue Albert JAILLET et Fallée Jules MASSENET	406,3	Commune
14	Cherchement pignon Basse Mazonnière - Saugy	10289	Commune
15	Cherchement le long de la Vallière et du Salreau	8711,6	Commune
16	Accès pignon JAILLET par chemin des Fontaines	30,4	Commune
17	Extension de la voie pour desservir la zone SAU1	211,2	Commune
18	Aménagement de la voie de desserte de la zone SAU1	316,3	Commune



DEPARTEMENT DE SAONE ET LOIRE

Commune de Louhans-Châteaurenaud

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan de zonage

APPROBATION

Document arrêté par Délibération du Conseil Municipal en date du :

	VERDI INGENIERIE BOURGEOIS-FRANCHE-COMTE 13 Avenue Aristide Bland - 39100 DOLE Tél : 03 84 79 02 57 / Fax : 09 72 13 36 70 Email : dole@verdi-ingenierie.fr	Pièce numéro : <h1>4.9</h1>
	Echelle: 1/2000ème	